

Estimation de la couverture vaccinale antigrippale et de ses déterminants chez le personnel d’EHPAD

Anna Fournier^{1,2}, Christelle Elias^{1,2}, Anca Vasiliu^{1,2}, Nicolas Beix^{1,2}, Rémi Demillac^{1,3,4}, Hélène Tillaut⁴, Yvonnick Guillois⁴, Serge Eyebe^{1,2}, Bastien Mollo^{1,2}, Pascal Crépey^{1,5}
¹Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes; ²Ecole Pasteur-CNAM, Paris; ³Epiter, Saint-Maurice; ⁴Santé Publique France, Rennes; ⁵Université d’Aix-Marseille

INTRODUCTION

La mortalité due au virus de la grippe saisonnière représente un risque important pour les résidents d’établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à travers le monde. (1) La couverture vaccinale parmi les résidents est élevée mais s’avère peu efficace à cause de l’immunosénescence. (2) Ainsi, la vaccination du personnel est l’un des moyens de protéger les résidents. (3)
Objectifs : Estimer la couverture vaccinale antigrippale saisonnière parmi le personnel permanent d’EHPAD et identifier ses déterminants.

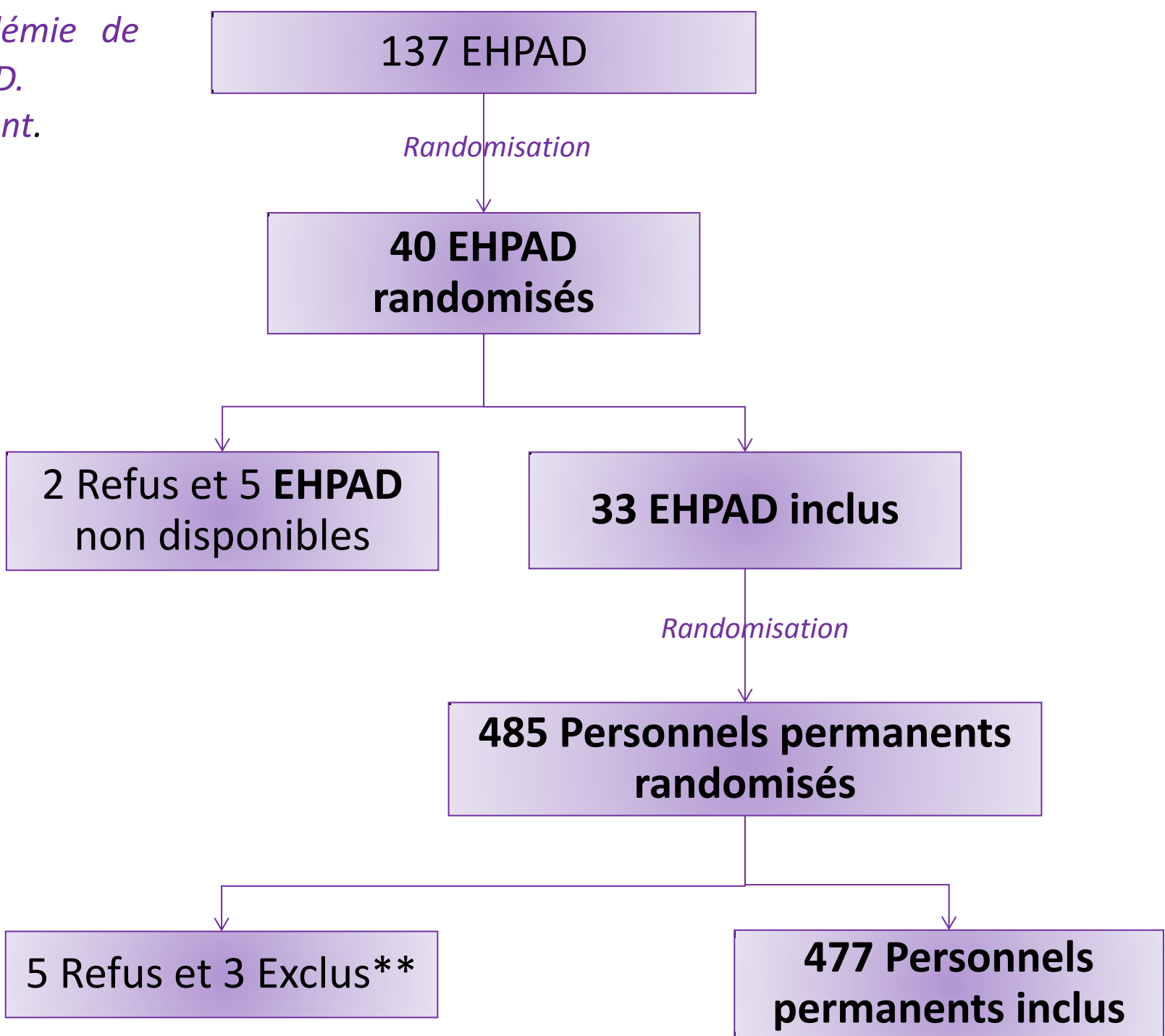
MÉTHODES

Etude transversale réalisée en Mars 2016.
Echantillon aléatoire à deux degrés : tirage au sort de 40 EHPAD en Ile-et-Vilaine puis échantillon randomisé de 485 employés.
Critères d’inclusion : personnel tiré au sort, acceptant l’étude et présent le 22/03/2016.
Questionnaire standardisé : questionnaire pré-testé et administré par un des enquêteurs au personnel.
Analyse statistique : régression logistique avec STATA 14.

RÉSULTATS

Figure 1. Organigramme

*Arrivée tardive ou épidémie de gastroentérite dans l’EHPAD.
**Personnels non permanent.



Description de la population : 33 EHPAD et 477 personnels permanents

- 86% de Femmes
- Age moyen 41 ans [étendue: 20-66]
- 44% personnel soignant; 36% administratif; 10% entretien et 10% autre
- 70% contact fréquent avec les résidents

Taux de couverture vaccinale antigrippale : 20% (95%CI 15,3%-26,4%) soit 95/477 personnels permanents.
Il s’étend de 0% à 69% selon les établissements.

Figure 2. Couverture vaccinale du personnel selon la catégorie professionnelle

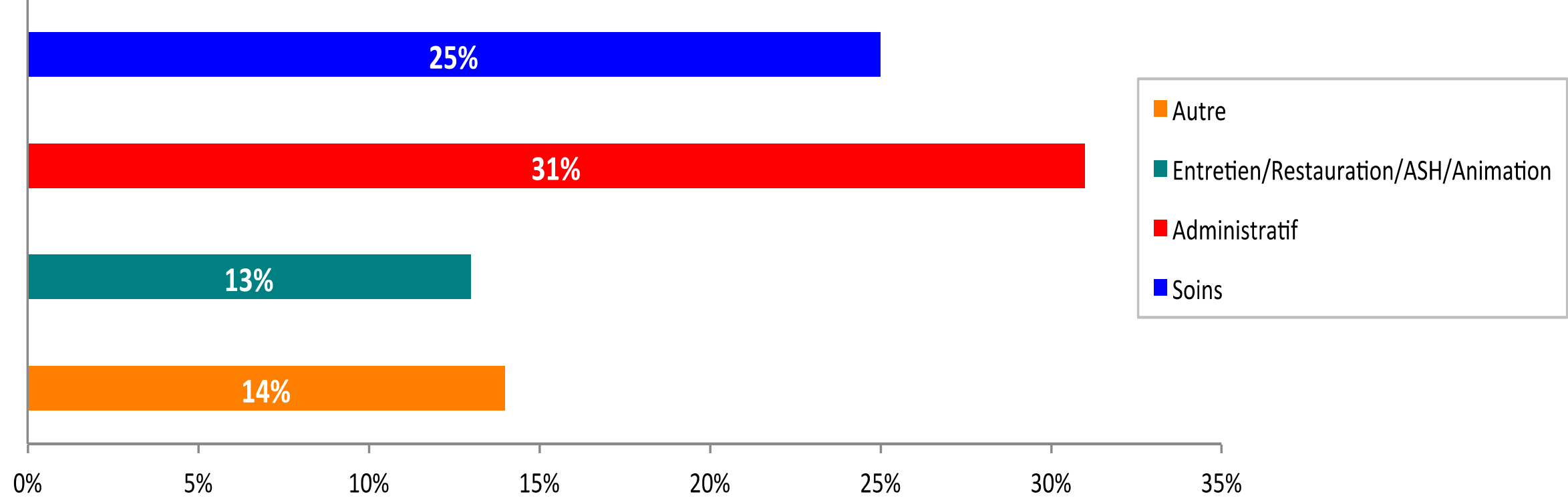
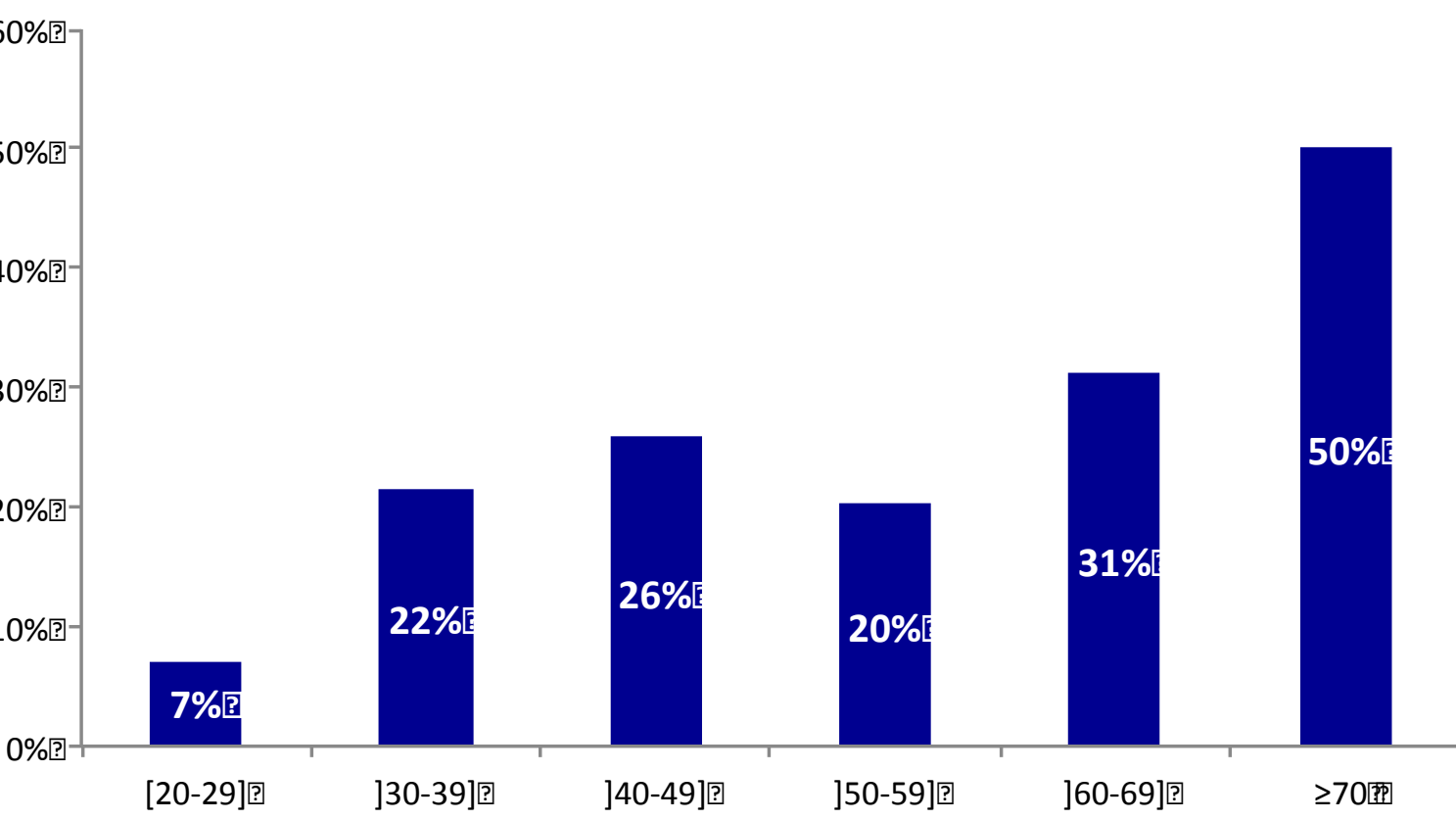


Figure 3. Couverture vaccinale du personnel par classe d’âge



RÉSULTATS

Facteurs associés à la couverture vaccinale antigrippale :

- Age > 30 ans
- Soignants versus personnel d’entretien, restauration et animation
- Antécédent de grippe sévère
- Bonne connaissance de la fréquence de la vaccination antigrippale
- Bonne connaissance des moyens d’éviter la grippe

Tableau 1. Analyse multivariée des facteurs associés à la vaccination antigrippale du personnel d’EHPAD d’Ille-et-Vilaine pour la saison 2015-2016

Variables	Rapport de prévalence	IC95%
Catégories d’âge :		
< 30 ans	Réf.	-
30-39 ans	2,95	[1,51–5,76]
40-49 ans	3,45	[1,86–6,41]
50-59 ans	2,81	[1,28–6,16]
60-69 ans	2,91	[1,02–8,34]
Catégories professionnelles :		
Soignants	Réf.	-
Administratifs	1,07	[0,74–1,55]
Entretien/Restauration/Animation	0,53	[0,36–0,77]
Autres	0,49	[0,25–0,98]
Antécédent de grippe sévère :		
Non	Réf.	-
Oui	1,48	[1,01–2,17]
Connaissance sur la fréquence de la vaccination :		
Non	Réf.	-
Oui	4.27	[1.96–9.31]
Nombre de moyens* cités pour éviter la grippe :		
1	Réf.	-
2	6.48	[1.18–35.57]
3	7.75	[1.21–49.70]
4 et plus	9.27	[1.51–56.67]

*Moyens d’éviction les plus cités : la vaccination, le port de gants et de masque, le lavage des mains et l’éviction des contacts.

Les bénéfices perçus de la vaccination antigrippale :

- 63% pensent que les personnes âgées sont à risque de mourir de la grippe
- 53% pensent que le vaccin protège contre la grippe
- 69% pensent que se vacciner protège l’entourage
- 74% pensent que se vacciner protège les résidents de l’EHPAD

Les barrières déclarées de la vaccination antigrippale :

- 27% déclarent que le vaccin contre la grippe provoque des effets secondaires graves
- 6% déclarent que le vaccin n’est pas recommandé par leur médecin traitant
- 24% déclarent que la recommandation vaccinale est liée à des intérêts financiers.

CONCLUSION

La couverture vaccinale antigrippale demeure faible chez le personnel d’EHPAD. Elle est bien moindre que l’objectif de 75% fixé dans la loi Santé Publique en 2004. (4)
D’importantes disparités vis-à-vis de la couverture vaccinale parmi le personnel suggèrent que la gestion et l’environnement de travail jouent un rôle important.

La vaccination semble liée à des raisons personnelles (âge, antécédent de grippe) et à une meilleure connaissance de la maladie.
Afin de pallier cette hésitation vaccinale, des moyens de communications spécifiques peuvent être adaptés aux divers professionnels de santé dans le but d’améliorer la prévention contre la grippe :

- Faciliter la vaccination sur chaque EHPAD
- Cibler le personnel jeune
- Proposer des formations spécifiques

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Hak E. et al, J. Infect dis. 2004
- (2) Jefferson T. et al, Lancet Lond Engl. 2005
- (3) Hayward AC. et al, BMJ. 2006
- (4) Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique